

Bientôt deux événements à Gerville!

Les deux bavacheuses

Le 21 mai, le festival Terre d'eaux fera une étape dans notre village avec le spectacle gratuit « Les deux bavacheuses ». Ce spectacle, imaginé par la Compagnie Les Pieds au mur, mêle cirque acrobatique et théâtre de rue. Louise et Gavotte, deux bavacheuses « mal embouchées » lavent leur linge sale en public ... Rendez vous à la mairie à 17 h 30.



Course cycliste



Le dimanche 22 mai, le VCF organise à Gerville une course cycliste. Le départ sera donné vers 14h et les coureurs effectueront plusieurs boucles qui les amèneront à passer plusieurs fois dans le village. N'hésitez pas à venir les encourager. Le comité des fêtes proposera une buvette à cette occasion.

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

**Le lundi de 15h à 19h,
le vendredi de 10h30 à 12h**

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE

Contact : M^{me} Gognet 02 35 27 01 30

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Salle polyvalente	2
Informations diverses	3
Plantations.....	4
Compostage.....	5
Gerville insolite.....	6-7
Animations du village.....	8-10
Bibliothèque	11

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,
Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Mai 2016

Numéro 48

Bulletin municipal d'informations

Le mot du maire

Il y a quelques semaines, le premier ministre Manuel Valls a nommé Estelle Grelier, Secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales. Celle-ci a dû, dans la foulée, constituer un cabinet et a souhaité s'entourer de jeunes collaborateurs dynamiques issus de grandes écoles d'une part et d'élus locaux expérimentés et connaissant parfaitement les problématiques du terrain d'autre part. Ainsi, elle m'a fait l'honneur de me confier un poste de chargé de mission dans son ministère. Sa proposition étant compatible avec mes fonctions de Maire de Gerville et de Vice-Président de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, je l'ai acceptée sans hésiter. J'ai fait le choix de réduire mon activité professionnelle pour me rendre à Paris et consacrer deux jours par semaine aux dossiers que me confie Estelle Grelier dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Cela n'impactera donc que faiblement ma disponibilité pour notre village et vous, ses habitants, et je sais pouvoir compter sur l'ensemble de l'équipe du conseil municipal pour m'épauler encore davantage. Il me semblait cependant normal de vous en informer.

Ici, comme à Paris, les beaux jours arrivent et nous saisissons toutes les occasions pour vous proposer des manifestations sportives et culturelles : course cycliste, théâtre de rue, fête de la musique, manifestations du comité des fêtes... Autant d'occasions de se retrouver et de se divertir « à domicile » ! Alors participez ! Continuons à faire de Gerville un village où il fait bon vivre ensemble et pas seulement les uns à côté des autres.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 48 de Gerville infos et j'adresse une fois encore mes félicitations et mes remerciements à l'équipe qui l'a rédigé !

Thierry Masurier



Nouveauté à Gerville: La fête de la musique! Voir p.10

Salle polyvalente

Règlement de la salle polyvalente



Nous rappelons ici quelques points du règlement intérieur de la salle polyvalente, approuvé à l'unanimité par les membres du conseil lors du conseil municipal du 17 novembre 2015, après l'ajout d'une clause supplémentaire interdisant le lâcher de lanternes volantes et la suppression du tarif « vin d'honneur », remplacé par le tarif « réunion », d'un montant de 100.00 € destiné uniquement à des réservations en semaine (du lundi au jeudi).

La location de la salle est exclusivement réservée aux habitants majeurs de la commune de GERVILLE. Aucune réservation ne sera prise plus d'un an à l'avance. La capacité maximale de la salle est de 100 personnes.

La réservation de la salle n'est ferme et définitive qu'après réception : d'un chèque d'arrhes de 50.00 € à l'ordre du Trésor public, d'un contrat approuvé et signé et d'une attestation d'assurances responsabilité civile en cours de validité pour les jours de la location. Les clés sont remises après réception d'un chèque de caution de 300€.

Pour toute réservation, appeler **Mme GOGNET** au **02. 35. 27. 01. 30**

Tarifs de location: Réunions : 100,00 € (uniquement du lundi au jeudi)

1 journée (24h) : 200,00 €; 2 jours (48h) : 250,00 €; Mise à disposition de la vaisselle : 1,00 € par personne

Le règlement intérieur complet est accessible sur la page « Documents municipaux » du site officiel de la commune de Gerville.

Bibliothèque

Le passage du bibliobus le 21 mars nous a permis de renouveler 400 ouvrages de la bibliothèque dans toutes les catégories. Par ailleurs de nouvelles acquisitions viennent enrichir nos collections. Parmi les romans récents nous avons acheté La renverse, le dernier Olivier Adam, En attendant Bojangles, succès de librairie récent, premier roman d'Olivier Bourdeaut, Evangile pour un gueux, polar d'Alexis Ragouneau et Le chagrin des vivants d'Anna Hope.

Pour les plus jeunes, nous continuons à acquérir les ouvrages de la série La cabane magique et nous nous sommes aussi procurés Un amour de tortue de Roal Dahl, roman qui a été récemment adapté au cinéma avec Dustin Hoffman et Julie Dench.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir, suite à sa présentation lors des vœux du maire, la très belle exposition photo de Christophe Mollet « Itinéraire ». Vous pouvez encore venir l'admirer dans nos locaux jusqu'à fin juin.

Bonnes lectures à tous,
les bénévoles de la bibliothèque
de Gerville

OLIVIER BOURDEAUT
EN ATTENDANT BOJANGLES



Animations du village



Cette année Gerville sera à la fête le mardi 21 juin 2016. C'est à la salle des fêtes ou dehors, si le temps nous le permet, qu'un espace sera réservé pour ces festivités. L'entrée est gratuite!

En fin d'après midi vers 18h30, les enfants des classes de Gerville chanteront pour le plus grand plaisir de leurs parents. Un groupe de musique, Yangelala (qui signifie « joie de vivre » en congolais), se produira vers 20h00. En attendant, le comité des fêtes sera présent pour vous permettre de vous restaurer et vous désaltérer. Si vous avez envie de venir jouer d'un instrument et/ou de chanter pour nous, une scène ouverte à tous sera à votre disposition entre la prestation des enfants et celle du groupe. C'est le moment, lancez-vous !!! C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que nous vous attendons. Des « flyers » vous seront distribués fin mai-début juin pour plus de détails.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Claire Coulombel au **06.10.11.83.68**



Informations diverses

Subventions pour l'année 2016

Dans le cadre du Conseil Municipal:

Comité des fêtes 800 €, Club Fleurs d'automne 900 €, Vitagym 250 €, Véloclub 100 €, Souvenir français 20 €

Dans le cadre du CCAS:

ABEPA (animations dans les maisons de retraites) 110 €,

APAEI (aide au financement d'activités pour les enfants inadaptés), 110 €,

Banque alimentaire (fourniture de repas aux plus démunis) 150 €,

AGLAE (association de gestion des loisirs et actions éducatives pour personnes en situation de handicap) 50 €

Ordures ménagères

Il sera joint à votre prochaine facture d'ordures ménagères une liste des nouveaux déchets à recycler qui prendra effet dès le 1er septembre 2016.

Essaims

L'association « Abeilles et essaim 76 » qui a pour but la formation en apiculture, vous propose la récupération d'essaims d'abeilles uniquement.

Intervention 7 jours sur 7 au 02 35 33 13 18
ou au 06 15 43 00 69

Le standard dirige les appels sur l'intervenant disponible le plus proche, ce qui garantit une intervention rapide, efficace et gratuite.

En ce qui concerne les guêpes et frelons, les pompiers n'interviennent plus chez les particuliers mais vous pouvez trouver à la mairie une liste d'entreprises qui peuvent intervenir.



Plantations

Fin mars, les plantations se sont faites en deux temps sur l'espace entourant la salle des fêtes. D'abord le mercredi 23 celles des écoliers de Gerville qui nous ont rédigés ce petit commentaire: « Les CE2 et CM1 ont planté des framboisiers, un cassissier et un groseillier à côté de la salle des fêtes. Nous avons aussi planté un poirier de Coq soutenu par un tuteur. Nous avons utilisé une pelle, nos mains, un arrosoir et de l'or brun (c'est de l'engrais). Nous avons planté des arbres fruitiers pour que tout le monde vienne récolter les fruits. Nous avons voulu les partager. On sait que dans quelques mois, ils seront grands et beaux. Les fruits peuvent servir à plusieurs choses : confiture, compote, douillons, tartes... ». Le samedi 26, ce fut au tour de Gervillais intéressés par cette initiative de planter trois pommiers d'essences locales: Belle de Boskoop, Transparente de Boisguillaume et Bailleul/Hôpital.



Cette opération vise un triple objectif: participer à la conservation de variétés traditionnelles de pommiers et poiriers, participer à l'opération "je plante un arbre pour le climat", impulsée dans le cadre de la COP 21 et enfin, entrer dans la dynamique "incroyables comestibles", nourriture à partager. Les fruits seront ainsi à ceux qui voudront bien se donner la peine de les récolter. Ces plantations seront complétées à l'automne prochain avec d'autres arbres fruitiers en espaliers.



Animations du village

Résultats du Téléthon 2015

Cette année encore la soirée théâtre de décembre 2015 a eu du succès. Elle a permis de récolter la somme de 2 027 € pour le Téléthon. C'est le 8 mars dernier que nous avons remis officiellement ce chèque à M. Jacky Deshaies représentant de l'AFM.



Club Fleurs d'automne

De joyeuses perspectives pour les semaines à venir:

- Un voyage à St Valéry en Caux où nous nous restaurerons à l'Eden suivi d'une visite de Dieppe (musée de l'ivoire et petit train).
- Une sortie à l'écomusée du cidre et à la vitrine du lin près de Goderville.
- Un repas au Casino de Fécamp que nous apprécions tout particulièrement.
- Le 29 juin, le repas de clôture avec les Vattetotais à Gerville.



Animations du village

Comité des fêtes

En Novembre, lors de la soirée harengs, quarante personnes étaient réunies à la salle des fêtes de Gerville.

En Décembre, le comité des fêtes a participé à la soirée théâtre au bénéfice du Téléthon en proposant une buvette.

En Janvier, les 12 enfants qui sont venus manger la galette des rois et participer à l'animation musicale ont passé un après-midi agréable.

En Mars, nous avons dansé tous ensemble au rythme de la musique Country lors de cette soirée dans une ambiance conviviale et pleine d'entrain.

Le 28 mars, malgré une météo incertaine, les enfants ont pu chercher les œufs et les cloches en chocolat cachés tout autour de la salle du Clos Normand. Un verre de l'amitié a ensuite été proposé aux parents et aux enfants.

Pendant les vacances de printemps, nous avons proposé un atelier bricolage de Pâques ; une dizaine d'enfants ont participé à cette activité.



AGENDA DU COMITE DES FÊTES

21 juin Fête de la musique

8 octobre Jour de la nuit

16 octobre Bourse aux livres

19 novembre Soirée harengs

Compostage

Composter pour réduire les déchets....tout en créant un engrais naturel pour son jardin !

Qu'est-ce que le compostage ?



« Compost » signifie « engrais composé ». C'est un processus naturel de décomposition des matières organiques(feuilles , épluchures de légumes....) par des petits organismes du sol tel que les bactéries, les champignons ou les vers. Cette matière organique produit un terreau riche en engrais de qualité totalement naturel !

Pourquoi composter ?

Pour diminuer la quantité de déchets collectés et traités.

Pour limiter ainsi l'impact de nos déchets sur l'environnement.

Pour éviter les déplacements en déchetterie.

Pour créer son propre compost pour enrichir la terre de son jardin, pied des arbres, jardinières...

Quels déchets composter ?

Les déchets de la maison (épluchures, pain, pâtes, marc et filtres à café, coquilles d'œufs, fleurs fanées...).

Les déchets du jardin (fleurs, feuilles, déchets ordinaires du potager...)

Comment composter ?

Mélanger de temps en temps car les petits organismes qui décomposent les déchets ont besoin d'oxygène pour respirer .

Maintenir une humidité suffisante.

Le compost doit s'effectuer à même le sol, dans un endroit à mi-ombre du jardin.

Il est prêt au bout de 6 à 12 mois, il doit être de couleur sombre, odeur de terre et aspect granuleux.

L'agglomération de Fécamp Caux littoral met gratuitement des composteurs à la disposition des habitants .

L'école des filles

A notre connaissance, trois bâtiments actuels témoignent de la présence de l'école à Gerville. L'école actuelle que les Gervillais ont longtemps appelés « l'école neuve », construite en 1935 et bénéficiant dès cette époque du chauffage central! L'ancienne école qui se trouve actuellement au 7 rue de la liberté, dont quelques vestiges, comme la porte d'entrée (ci-contre) ou l'ancien préau (ci-dessous) permettent encore de témoigner de l'ancien établissement scolaire. Puis il y a l'ancien pensionnat, actuellement au 12 rue des Alizés. C'est à cet endroit que se joue, entre 1886 et 1887, la mise en place de l'école publique de filles à Gerville. C'est là que se déroulaient en effet, jusqu'en 1887, l'instruction primaire des jeunes filles par les soins d'une institutrice privée, Mademoiselle Varin, dans un local contigu au pensionnat. Ce que dénonce le Conseil Municipal en novembre 1886 car l'ouverture d'une école publique de filles, promise depuis la promulgation des lois Jules Ferry sur l'école obligatoire, laïque et gratuite en 1884-1885, tarde à se concrétiser. Il déplore *une instruction pour les filles dans une classe à part où l'enseignement n'est que trop élémentaire et très inférieur à celui dispensé, par la même institutrice, aux pensionnaires et aux élèves payantes.*



C'est pourquoi, dès novembre 1886, un projet d'ouverture voit le jour. Afin de pouvoir faire valoir une population de plus de 500 habitants, et ainsi accélérer le processus d'ouverture, il est décidé de s'associer avec les hameaux des fermes du mont Roty, sur la commune de Fongueusemare, déjà réunis à Gerville pour le service du culte. L'ouverture sera actée en octobre 1887, dans les locaux qui jouxtent le pensionnat, un bail de location étant signé avec la propriétaire Mademoiselle Delavoipierre. C'est ainsi que Mlle Marie Varin, qui réunit, selon le Conseil, *toutes les garanties désirables de capacité et de moralité*, devient la première institutrice publique de Gerville. Elle forme alors, avec Alphonse Baillieul en poste depuis 1883, l'équipe enseignante de la commune.

Hubert Saunier, qui vient de nous quitter et auquel nous tenons ici à rendre un hommage chaleureux, pouvait encore témoigner que Madame Lucie Auger du café-forge où il travailla dans sa jeunesse, lui parlait avec nostalgie de son institutrice, Mademoiselle Varin!

